

## Appel à projets interne dans le cadre de l'axe 5 du PGAED

## Critères d'éligibilité du Conseil de Participation

- 1. Les projets doivent concerner une classe ou un groupe d'élèves (minimum 10), de la 1e à la 7e secondaire.
- 2. Pour tout projet, un adulte référent, qui sera garant du bon avancement du projet, doit être sollicité par les élèves.
- 3. D'une manière ou d'une autre, le projet doit permettre de développer la motivation des élèves dans leur parcours scolaire. Il doit viser à renforcer un lien positif entre les élèves, entre les élèves et les adultes, voire entre les élèves et les parents.
- 4. Le projet peut se réaliser dans des domaines variés :
- culturel ou artistique
- sportif
- humanitaire
- pédagogique
- lien avec le monde du travail
- apprentissage des langues
- ...
- 5. Une partie du financement doit être trouvée en dehors de ce qui sera octroyé par le Conseil de Participation.
- 6. Le projet devra pouvoir être présenté devant des personnes de l'école ou à l'extérieur de celle-ci. Les participants s'engagent donc à réaliser un rapport écrit, avec un support multimédia.
- 7. Des intervenants extérieurs (organismes, ASBL...) peuvent être sollicités pour aider à la réalisation du projet.
- 8. Le projet sera évalué sur l'impact qu'il peut avoir dans la durée et sur le nombre de personnes touchées directement ou indirectement.
- 9. Les projets qui mélangent des élèves au niveau des âges, sections, ... seront favorisés.
- 10. L'action devra obligatoirement être terminée pour juin 2016, sauf dérogation pour des projets étalés sur plusieurs années.

Le Conseil de Participation

## A remettre à Mme Sessolo pour le 24/10/2016 au plus tard



1. Nom du projet :
2. Classe(s) concernée(s) + nombre d'élèves par classe :
3. Noms des membres de l'équipe éducative responsables du projet :
4. Dates et durée du projet :
5. Résumé pédagogique du projet : (5 lignes maximum)
of resume pedagographe du project (o ingries intominum)
6. En quoi ce projet est-il le reflet du PGAED ?
7. Montant acompte (+/- 1/3 du coût estimé) + prévision budgétaire + postes couverts (devis détaillé à remettre séparément)
8. Quel est le montant que vous sollicitez au Conseil de Participation ? Expliquez
9. Personne de contact du projet pour le suivi administratif et financier avec Michèle Laemont

Nous nous engageons:

- 1. à utiliser l'argent en fonction des postes décrits ci-dessus et à fournir toutes les pièces justificatives originales ;
- 2. à réaliser un reportage photo ou vidéo sur le projet, afin qu'il soit présenté sur le site de l'école;
- 3. à mettre tout en œuvre pour que le séjour soit un gage de réussite.

## Signatures des responsables du projet :